



Succession sans bien immobilier

Par **helene29**, le **15/03/2019** à **12:57**

Bonjour

le notaire doit me faire parvenir le projet de succession concernant mon père ,nous sommes 3 héritiers , que comprends le projet de succession ? et comporte t'il le montant de la succession ?, merci pour vos réponse et très bonne journée a vous

Par **morobar**, le **16/03/2019** à **09:16**

Bonjour,

Le projet c'est un état des lieux financier qui servira de base au paiement des droits fiscaux, honoraires du notaire et partage des biens mobiliers.

Attention au désaccord d'un des héritiers, cela bloquera la succession.